

<http://dechargelarevue.com/I-D-no-449-Alertez-les-pigeons.html>



I.D n° 449 : Alerte les pigeons !

- Le Magnum - Les I.D -

Date de mise en ligne : mercredi 22 mai 2013

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

Si on ne croisait incidemment, dans les pages des magazines littéraires, au cours d'une recherche sur internet, les publicités *Thélès* ou *Baudelaire*, *Bénévent* ou *du Panthéon*, on pourrait croire que la pratique du compte d'auteur est tombée en désuétude.

Audace

, dans son édition récemment révisée ([I.D n° 448](#)), remet nos idées à jour et nous ramène bon gré mal gré à cette réalité qui perdure, dans une indifférence quasi générale, avouons-le. Il est difficile de concevoir aujourd'hui que cette même réalité ait pu constituer jadis le pire objet de scandale, dénoncé alors avec véhémence, par le *Calcre* en particulier (*Comité des Auteurs en Lutte contre le Compte d'auteur*) comme manifestation de l'exploitation capitaliste, et à propos duquel chacun, auteur, revuiste ou éditeur, était sommé de prendre position.

Le regard de *L'Oie Plate* et de Roger Gaillard, qui ont relevé l'héritage du *Calcre*, a de beaucoup changé : le compte d'auteur n'est plus assimilé à un *racket*, pour reprendre le terme qui lui était systématiquement accolé ; il est considéré désormais comme une prestation de service parmi d'autres, acceptable dans son principe : dès lors il convient tout au plus de trier entre ceux qui respectent les engagements contractuels, et ceux, visiblement encore trop nombreux, qui abusent de la crédulité d'auteurs souvent débutants, bercés de l'illusion qu'ils deviendront à coup sûr l'Arthur Proust ou le Marcel Rimbaud de leur époque.

On s'aperçoit à la lecture de ce *Guide de l'édition* que les commerçants filous, adeptes du compte d'auteur abusif, ont su s'adapter et mettre en place un nouveau modèle, juridiquement moins attaquable que le modèle historique, auquel reste attaché le souvenir de la tristement célèbre *Pensée Universelle*. Les plus redoutables, explique Roger Gaillard, appliquent le « standard » inventé et popularisé par un certain Sébastien Brancq, fondateur de la Société des Écrivains (d'ailleurs toujours active), *contrat-standart qui met à la charge de l'auteur « une somme forfaitaire et définitive correspondant, selon l'éditeur, au coût de la maquette »*. En contre-partie, le dit éditeur prétendra assumer les frais de fabrication, déjà largement couverts par l'apport de l'auteur, et la diffusion, dont l'auteur se rendra compte plus ou moins vite de l'inefficacité. En réalité, l'ouvrage sera imprimé à minima et l'on attendra que l'auteur se décarcasse pour provoquer des ventes, à moins qu'il n'achète lui-même une partie du tirage.

Il semble que ce marché (de dupes) demeure florissant, on relève dans *Audace* davantage de tricheurs dûment *tomatés* (le nombre de tomates indiquent la hauteur de l'entourloupe) que de prestataires recommandables. Au fil des pages, et en plus de requins déjà cités plus haut, on retrouvera le venimeux *Chasseur abstrait*, objet de [l'I.D n° 352](#) auquel il est fait écho ; la confirmation du naufrage de *La Bartavelle*, longtemps *éditeur découvreur d'une poésie de qualité*, est-il justement regretté ; les insubmersibles éditions *La Bruyère*, où longtemps s'illustra le poète Millas-Martin (dûment condamné, ce personnage haut en couleur se refera après coup une virginité et saura regagner la sympathie du milieu poétique, la nôtre y compris - voir [l'I.D n° 316](#)), et *qui demeurent dans la logique du compte d'auteur pur et dur* : on s'amusera cependant (les occasions de rire sont rares en la matière) de leur culot : du lancement d'un auteur-phare parfaitement inconnu, inventé de toute pièce, un dénommé Jean-Marc Goffin *prétendument encensé par d'Ormesson, Raspail, Troyat, Poivre d'Arvor et Nothomb*, et qui orne les marque-pages destinés à promouvoir l'entreprise et rassurer les postulants à la gloire littéraire.

Repères : *Guide Audace* : A l'usage des auteurs cherchant un éditeur. En Librairie ou *L'Oie plate* éditeur, - B.P 17 - 94404 Vitry cédex - 620 pages. 59Euros.

On consultera également le site : <http://www.loieplate.com/index.php>